

CENTRE CULTUREL DE MONTRÉAL

L'exotisme se dévoile

Les murailles d'Essaouira

SOURCE MARHABAN BIKOUM

Le Maroc inaugure à Montréal un centre culturel



Le port d'Essaouira

SOURCE MARHABAN BIKOUM

C'est en terre québécoise que le Maroc a décidé de se faire connaître et surtout d'établir des liens avec ses 60 000 ressortissants qui ont choisi de s'établir ici

Le pays a toujours été synonyme d'exotisme. Quand n'évoque-t-on pas Fès comme une destination mystérieuse? Et les souks ou les places de Marrakech? Et qui n'a pas vu le Casablanca d'un autre siècle? Et si hier le Maroc apparaissait encore comme une destination dont on ne pouvait que rêver, sachez qu'aujourd'hui ce pays d'Afrique du Nord se dévoile à nos portes: le Maroc n'ouvrira-t-il pas dans quelques semaines un centre culturel à Montréal? Quand le pays de l'Atlas s'installe en territoire laurentien.

NORMAND THÉRIAULT

Sur une côte, c'est l'Atlantique. Sur l'autre, la Méditerranée. Au sud, les grands déserts, tout comme à l'est où s'établit la frontière commune avec l'Algérie. Et là, l'Europe n'est jamais bien loin, quand on sait que de Ceuta, moyennant un saut de bateau, on peut rejoindre cette Espagne qu'un rocher de Gibraltar signale comme un phare.

Ainsi peut-on décrire rapidement le Maroc, qui est pourtant un pays d'une culture tout autre que celle de ses voisins du Nord. Et s'il y a longtemps, au temps de la *Conquista*, que des contingents berbères unirent l'Hispanie à l'Afrique, ce coin du monde devenant ainsi musulman, s'il reste encore à Grenade de magnifiques monuments qui illustrent cette époque, c'est toutefois dans le royaume du Maroc que se développe cette civilisation où les cultures s'entrecroisent et parfois se mêlent.

Diaspora

À Montréal, il sera bientôt possible de fréquenter un tel héritage: le royaume du Maroc ouvrira un centre culturel dans l'édifice sis à l'angle des rues Berri et Viger. Après Bruxelles, et c'était en 2009, peut-être avant Tripoli, où le retard d'ouverture s'explique par la situation politique, c'est en terre québécoise que le Maroc a décidé de se faire connaître et surtout d'établir des liens avec ses 60 000 ressortissants qui ont choisi de s'établir ici.

«Les centres culturels», précise Mohammed Ameer, ministre délégué chargé de la communauté marocaine résidant à l'étranger, qui ont pour objectifs essentiels de contrecarrer la dilu-

tion des liens de la communauté marocaine avec la mère patrie à moyen terme et de prévenir les risques de rupture consécutifs à l'éloignement du pays, devront faire connaître et apprécier la culture et la civilisation marocaines dans le pays d'accueil, permettre aux enfants de cette communauté d'apprendre la langue de leurs ancêtres, confirmer l'esprit et les principes d'ouverture et de tolérance qui sont les leurs face aux menaces d'exclusion et de ghettoïsation qui les guettent.»

Autrement

Pour qui visitera le centre, à moins qu'il ne préfère aller de ses yeux voir ce qui se passe, c'est à des peuples, à des cultures, à des langues, à des paysages et à des sites touristiques reconnus qu'il sera confronté. Et il découvrira aussi que, si le Maroc dans l'univers géopolitique est souvent vite rattaché au Maghreb et inscrit dans un territoire agité par les affrontements islamistes, il devra toutefois modifier sa vision. Car il y a un roi à la tête du Maroc et celui-ci est actif. Pour preuve, ce discours du 9 mars dernier où Mohammed VI a déposé une réforme constitutionnelle où figure l'élargissement des libertés individuelles et collectives.

Terre de différences, le Maroc veut le demeurer. Terre de l'«invitation au voyage», le Maroc veut le rappeler. Et

si on y alla souvent pour les plages, le discours officiel rappelle que ce pays est beaucoup plus que cela. Et bientôt, les gens d'ici, sans avoir à se pourfendre d'une liaison transatlantique, pourront découvrir une terre qui se veut d'accueil: le Centre culturel du Maroc aura pignon sur rue à Montréal et son aménagement intérieur s'inscrit déjà dans un héritage architectural.

C'est dans le royaume du Maroc que se développe cette civilisation où les cultures s'entrecroisent et parfois se mêlent

MAROC

Canada-Maroc

« Un moment important dans les relations du Québec et du Canada avec le royaume du Maroc »

La culture permet le rapprochement et l'intégration

Le royaume du Maroc a développé, au fil des ans, une relation particulière avec le Canada. L'ouverture prochaine de la Maison du Maroc à Montréal en est une illustration. Entrevue avec Nouzha Chekrouni, ambassadrice du royaume du Maroc au Canada.

MARTINE LETARTE

D'après les chiffres fournis par l'ambassade du royaume du Maroc au Canada, environ 100 000 Marocains résident au pays. Parmi eux, 80 % se sont installés au Québec et 80 % de ce nombre ont choisi de vivre à Montréal.

« On parle donc d'environ 60 000 Marocains qui résident à Montréal, une grande métropole connue pour sa diversité, à l'image du Québec et du Canada. Cette relation privilégiée ne date pas d'hier. Déjà, dans les années 60, de nombreux juifs marocains ont choisi de s'installer à Montréal », indique Mme Chekrouni, jointe à son bureau d'Ottawa.

La Maison du Maroc sera

d'ailleurs un lieu d'expression ouvert autant aux juifs marocains qu'aux musulmans. « La religion est un élément fondamental de notre culture et elle se pratique dans l'ouverture. On dira non à toute forme d'extrémisme », affirme l'ambassadeur.

Un levier de rapprochement

Nouzha Chekrouni affirme que l'ouverture des Maisons du Maroc dans différents endroits du monde où s'est installée une importante communauté marocaine est une réalisation très importante pour le royaume du Maroc. « C'est parti d'une stratégie gouvernementale qui fait de la culture un levier de rapprochement, de dialogue entre les communautés



AMBASSADE DU MAROC
Nouzha Chekrouni, ambassadrice du royaume du Maroc au Canada

marocaines installées à l'étranger et l'autorité marocaine. Ce

sera une forme de trait d'union », explique-t-elle.

Grâce à ces maisons, le royaume du Maroc souhaite même soutenir les efforts de développement et d'intégration des Marocains à l'étranger. « Les autorités marocaines se sentent très concernées par la question de l'immigration. Nous voulons faire en sorte que l'immigration soit réussie. La culture est une façon d'y arriver, puisqu'elle permet de mieux connaître l'autre. Cet espace marocain ne sera d'ailleurs pas un ghetto, mais un espace d'ouverture », explique l'ambassadrice.

Est-ce que la communauté marocaine au Canada vit d'importantes difficultés d'intégration? « Lorsque l'idée des centres culturels a été lancée, il y avait une conjoncture particulière en Europe. Les communautés marocaines faisaient face à des défis d'intégration majeurs. Au Québec, c'est différent, d'abord parce que la communauté est en partie composée de cadres qui font le choix de venir s'installer ici », affirme-t-elle.

Le royaume du Maroc souhaite en fait prévenir les problèmes. « Nous ne voulons pas vivre le rejet. D'ailleurs, des voix s'élèvent pour dire que le taux de chômage est plus élevé dans la communauté maghrébine que dans la population en général. Quelles sont les raisons qui expliquent cela? Pourtant, sur le plan des diplômes, les Maghrébins atteignent généralement des niveaux élevés. Ensemble, nous devons travailler sur la question. Ici la conviction que mieux on connaît la culture de l'autre, plus l'adaptation est facile de part et d'autre. Cette meilleure intégration, elle profite à tout le monde », remarque Mme Chekrouni.

L'ambassadrice du royaume du Maroc au Canada assure qu'elle sera présente lors de l'inauguration de la Maison du Maroc à Montréal. « Ce sera un moment important dans les relations du Québec et du Canada avec le royaume du Maroc », précise-t-elle.

Collaboratrice du Devoir

La Maison du Maroc à Montréal

« Qui dit culture dit ouverture »

Madame la consule se félicite de « son » antenne montréalaise

Les travaux de la future Maison du Maroc à Montréal, un édifice acquis par le royaume du Maroc et situé rue Viger, à l'angle de la rue Berri, devraient être terminés vers la fin du mois. Les autorités marocaines souhaitent en faire un grand lieu d'échanges interculturels.

« La Maison du Maroc sera un lieu d'ouverture et d'interactions entre le Maroc, la communauté marocaine installée ici et le milieu socio-culturel québécois. Ce n'est pas un centre communautaire, mais un centre culturel. Parce que qui dit culture dit ouverture, dit aller au-delà de l'autre, dit échange, dit montrer à l'autre ce qu'on a de meilleur », explique Souriya Otmani, consule générale du royaume du Maroc à Montréal.

À ses yeux, la ville est idéale pour accueillir un centre de ce genre. « Montréal est une métropole culturelle de grand calibre, l'écrin idéal pour présenter et permettre le rayonnement de la culture marocaine qui existe depuis des millénaires. »

La Maison du Maroc ne se veut pas toutefois un lieu où les Marocains se retrouvent entre eux. « L'objectif, c'est de s'ouvrir sur les autres, d'échanger, d'organiser des activités communes. Nous nous adressons aussi aux jeunes générations marocaines qui ont immigré au Canada en bas âge, ou encore qui sont nées ici et qui n'ont pas la chance de se rendre au Maroc en raison du coût des billets d'avion. Nous souhaitons qu'ils ne perdent pas contact avec leur pays d'origine », indique Mme Otmani.

La programmation

On peut en dire encore la programmation de la Maison du Maroc à Montréal. L'une des avenues explorées est de travailler avec les organisateurs d'événements culturels de Montréal, qu'il soit question de festivals, de théâtre, de conférences ou autres.

« Nous aimerions par exemple accueillir au centre des activités liées à ces événements. Nous aurons des salles qui se prêtent très bien à cela. Nous aimerions aussi présenter un écho de ce qui se passe au Maroc, devenir une sorte d'antenne nord-américaine pour les organismes culturels marocains », explique la consule, qui souhaite que la Ville de Montréal intègre la Maison du Maroc à ses circuits culturels.

Le centre culturel compte aussi établir des partenariats avec différentes associations marocaines. « Il y a plus de 35 associations marocaines au Canada. Certaines sont très actives, d'autres moins, mais plusieurs ont de la difficulté à trouver des espaces pour présenter leurs événements culturels. La

Maison du Maroc sera disposée à les accueillir. Ce sera donc un centre à l'écoute de la communauté et une grande partie de sa programmation sera constituée d'activités ponctuelles. »

Des expositions permanentes, avec par exemple de l'artisanat et des œuvres d'artistes peintres marocains, seront aussi présentées. « De plus, nous souhaitons organiser des rencontres et des conférences avec des auteurs maghrébins et québécois. Nous ne voulons pas avoir l'exclusivité d'un seul créneau », affirme Mme Otmani.

Pour joindre son jeune public, la Maison du Maroc a l'intention entre autres de travailler avec les écoles, les cégeps et les universités. « Nous voulons par exemple organiser des ateliers de céramique marocaine, de poterie, de sculpture de plâtre et de bois. Je crois que cela constituera un très beau rapprochement et que cela permettra aux jeunes de découvrir une facette de la culture marocaine », explique la consule.

Des cours d'arabe seront aussi offerts et un lieu de documentation sur l'histoire et la géographie du Maroc sera aménagé. On pourra également en apprendre davantage sur les questions relatives au droit marocain, par exemple sur ce qui touche aux femmes, au mariage, à l'immigration, etc.

Faire tomber les préjugés

Avec sa programmation diversifiée, la Maison du Maroc souhaite rapprocher les communautés. « Nous allons trouver toutes sortes de prétextes pour faire de belles réalisations qui vont favoriser le rapprochement et contribuer à faire tomber les préjugés », affirme Souriya Otmani.

Est-ce que la communauté marocaine est victime de préjugés au Québec? « Je vais parler de mon expérience personnelle. Je suis ici depuis sept ans et je m'investis dans le Réseau des femmes d'affaires du Québec. Chaque fois que je rencontre une nouvelle femme et que je me présente comme diplomate du Maroc, il y a une réaction. Les femmes sont toujours surprises que le Maroc ait une femme pour consule, que je ne sois pas voilée. Ils imaginent les Marocains avec des chameaux, etc. Il y a toujours des remarques qui nous pincent un



SOURCE MAISON DU MAROC
Souriya Otmani, consule générale du royaume du Maroc à Montréal

peu. C'est dommage. Pourtant, ce n'est pas par mauvaise foi. » La consule croit que cela est attribuable au fait que les différentes communautés se connaissent mal. « Pour se débarrasser des idées préconçues, il faut aller à la rencontre de l'autre, et c'est là qu'on se rend compte qu'on a beaucoup de choses en commun et qu'on peut faire énormément ensemble. Ce sera l'objectif du centre. »

Les travaux se poursuivent

La consule générale du royaume du Maroc à Montréal travaille sur le projet de la Maison du Maroc depuis quelques années déjà. Elle a visité énormément d'édifices avant que le choix ne s'arrête sur celui de la rue Viger. Imposant, l'édifice compte trois étages, en plus du rez-de-chaussée et du sous-sol. Les travaux sont en cours et plusieurs éléments intégrés au bâtiment refléteront la culture et les traditions marocaines.

« Par exemple, nous aurons une très belle illustration de la céramique marocaine. Les cinq niveaux auront pour élément central un pourtour en céramique et chacun aura une couleur qui rappelle le Maroc. Nous aurons aussi du plâtre sculpté et du bois sculpté », indique Mme Otmani, qui suit de près les travaux des architectes.

La date de l'inauguration officielle n'a pas encore été fixée. « C'est un projet important et les autorités marocaines vont décider de la date d'inauguration en fonction de la disponibilité de personnalités importantes qui viendront à Montréal pour l'occasion », ajoute-t-elle.

M. L.

Au croisement des siècles et des cultures

La culture séfarade marocaine témoigne d'une histoire de cohabitation

Pays de soleil et de saveurs, le Maroc rayonne d'un patrimoine artistique, architectural, naturel et musical qui baigne dans des traditions de danse et de poésie, d'orfèvrerie, d'artisanat ou de cuisine. André Azoulay décrit l'apport séfarade.

ASSIA KETTANI

Pour prendre le pouls de cet héritage millénaire, on se laissera séduire par la splendeur d'un art musulman d'inspiration arabo-andalouse qui imprègne le pays jusque dans son art de vivre. Palais, mosquées, médinas, médersas ou riads sont autant de trésors architecturaux que recèlent les villes impériales de Fès, Marrakech, Rabat ou Meknès, dont les murs sont imprégnés d'histoire.

Les traditions musicales, éclatées entre différents styles comme le gnawa, le chaabi, la musique berbère et andalouse, du melhoun au gharnati, font vivre mélodies et poésies héritées d'un autre temps, réminiscences d'une époque lointaine où le poète jouait un rôle de chroniqueur et d'historien de sa tribu.

D'autres joyaux du pays, inscrits au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, portent la mémoire vivante de cette civilisation: la place Jemaa-el-Fna de Marrakech, ainsi que le Moussef de Tantan, rassemblement annuel de nomades du Sahara animé de musique, de joutes de poésie et d'autres traditions orales, auxquels s'ajoute peut-être le plus ancien des festivals du royaume, le festival des cerises de Sefrou. Un héritage au sein duquel la cuisine a également sa place, inscrite en 2010 au patrimoine immatériel de l'Unesco, autant par son modèle nutritionnel que par l'ensemble du savoir-faire et des pratiques qui l'entourent.

Métissage

Mais ce patrimoine riche et diversifié se caractérise avant tout, selon André Azoulay, conseiller du roi Mohammed VI et président de la Fondation des trois cultures et de la fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh, par un métissage qui transgresse les frontières et les époques, leçon de vie et de savoir-vivre. Construite au fil des siècles au croisement des pays et des influences, arabe, berbère, africaine, juive ou européenne, la culture marocaine est, selon lui, « une addition de toutes ces histoires, de toutes ces rencontres ».

Au cœur de ce métissage, la culture judéo-marocaine incarne un multiculturalisme qui participe à la richesse du pays. Issue des communautés judéo-andalouses de l'Espagne mauresques venues côtoyer les communautés autochtones judéo-arabes ou berbères, la culture séfarade marocaine témoigne d'une histoire de cohabitation qui a peu d'équivalents à l'échelle mondiale: treize siècles de cohabitation, pendant lesquels la culture juive a façonné une partie de l'histoire du Maroc, s'imprégnant du monde musulman pour donner naissance à une culture originale née d'un mélange de ses différentes influences.

« Le judaïsme est arrivé au Maroc plusieurs siècles avant la civilisation arabo-musulmane. Nous ne sommes pas, et nous ne voulons pas être, amnésiques de ces différentes dimensions », affirme André Azoulay. La rencontre du judaïsme avec toutes ces civilisations est une richesse, comme nous avons été riches de notre rencontre avec la civilisation grecque. Le judaïsme marocain exprime notre pluralité et les valeurs de la Méditerranée. »

Héritage

Cet espace culturel juif marocain a également été, au fil des siècles, l'un des gardiens les plus zélés des vieilles traditions et il perdure dans ses dimensions philosophiques, spirituelles, rituelles ou sociales. L'art, notamment la musique et la poésie mais aussi les objets de culte ou de la vie quotidienne et les pratiques liturgiques, porte le souvenir de



SOURCE FONDATION DES TROIS CULTURES
Le rabbin Haim Louk et Thami Harrak au festival des Andalousies Atlantiques d'Essaouira

cette culture tissée au croisement des traditions juives et musulmanes.

Et l'un des emblèmes de cet héritage pluriel, c'est le festival de musique des Andalousies Atlantiques, à Essaouira, dont l'année 2010 a vu la septième édition, où « s'expriment juifs et musulmans, imams et rabbins sur la même scène, autour de la musique flamenco. Il s'agit d'un navire amiral de tout notre patrimoine culturel », soutient André Azoulay. En cela, la musique, et notamment le matrouz, inspiré de la tradition poétique judéo-arabe, broderie de langues et de musiques écrites à plusieurs mains qui n'hésite pas à faire alterner des vers en hébreu et en arabe, permet de réfléchir à ces patrimoines partagés et à ces cultures métissées.

Création

Mais la culture marocaine, c'est aussi une jeune génération créative et moderne qui pose aujourd'hui sa pierre dans l'édifice de la culture vivante. « Le Maroc brille par sa vitalité culturelle, aussi bien en matière de littérature que de cinéma, de photographie, de danse ou d'arts visuels », souligne André Azoulay.

Selon lui, c'est justement la rencontre de cette création jeune et bien vivante et d'un patrimoine millénaire qui fait la force et l'identité de la culture marocaine. « Si nous sommes si actifs sur la scène de la création contemporaine, c'est parce que nous sommes enracinés dans un patrimoine, avec tout ce que cela nous apporte. Nos œuvres philosophiques et littéraires écrites il y a 1000 ans ont contribué à la construction de notre histoire et de notre identité, et l'un des atouts de la création marocaine contemporaine, c'est sa faculté de rester fidèle à son patrimoine et d'être consciente de cette richesse. » Une vitalité qui se donne à voir à travers une panoplie de manifestations culturelles, comme le Salon international de l'édition et du livre et le Festival des jeunes talents, d'établissements-phares comme la Bibliothèque nationale de Rabat, ou de grands projets comme ceux du Musée national des arts contemporains ou de l'Institut national supérieur de musique et de chorégraphie.

Selon André Azoulay, ce métissage culturel est également plus qu'une richesse: il fait partie de l'identité du Maroc d'hier et d'aujourd'hui et comporte des conséquences humaines et philosophiques. « Ce qui est important, c'est la permanence, la force de cette diversité culturelle. Nous envoyons à tous ceux qui nous entourent le message de la capacité à additionner les cultures. »

Plus qu'un héritage artistique, ce métissage appelle une façon de vivre et de penser: « Contrairement à une tendance dominante de la peur de l'autre, au Maroc prévaut une logique de l'altérité, constitutive de la société », foyer d'une vie culturelle qui doit « permettre à chacun d'épanouir sa sensibilité, sa spiritualité, tout en restant fidèle à ses racines. L'expression de chacun d'entre nous, dans la société civile, porte la vérité de son histoire, de son origine. L'une des responsabilités de notre époque, c'est le respect et l'écoute mutuelle. »

Collaboratrice du Devoir

MAROC

Centres culturels

Un réseau est mis en place pour « maintenir et consolider les liens d'attachement au Maroc »

La diaspora marocaine se chiffre à cinq millions de personnes

Mohammed Ameer, ministre délégué auprès du premier ministre marocain, Abbas el-Fassi, est en charge de la communauté marocaine résidant à l'étranger. Sous forme de questions et de réponses, il fait le point sur l'évolution de la diaspora marocaine et sur les mesures prises pour lui apporter de l'aide.

PROPOS RECUEILLIS
PAR RÉGINALD
HARVEY

Quelle est l'évolution de la diaspora marocaine?

La communauté marocaine résidant à l'étranger (CMRE) a énormément évolué au cours des dix ou quinze dernières années. En nombre, elle a plus que doublé, atteignant actuellement près de cinq millions de personnes.

Cette évolution, nous pouvons aussi la constater dans les profils de la nouvelle génération, extrêmement variés et nettement mieux formés que ceux des générations précédentes, constituées majoritairement de manœuvres. Elle est également visible en matière de projets de vie, désormais essentiellement conçus et menés définitivement dans les pays d'accueil. Ce cas de figure n'était guère envisageable pour les migrants des années 60 et 70, pour qui l'expatriation n'allait pas au-delà de la retraite.

Autre changement: cette migration se féminise, et pas seulement par le biais du regroupement familial. Il s'agit de migrations de femmes actives, aussi bien en Europe que dans les pays arabes. Il y a aussi, comme phénomène nouveau, la mondialisation de la migration. Les Marocains sont partout à travers le monde. En Chine, en Afrique du Sud, en Australie, au Japon, en Amérique du Nord, en Amérique du Sud...

Ce qui est nouveau, c'est qu'au Maroc même, l'émigration touche aujourd'hui toutes les régions. Nous ne sommes plus, comme auparavant, face à

une émigration territorialisée, comme c'était le cas de la région du Souss dans les années 60. Aujourd'hui, toutes les villes du Maroc, toutes les régions connaissent plus ou moins cette mobilité.

Quels sont les enjeux de la pérennisation des liens avec la CMRE?

La CMRE joue plusieurs rôles très importants pour le Maroc, dont la défense de ses causes et intérêts à l'étranger, la contribution à son rayonnement, la participation à la création de la richesse nationale, au développement territorial, au maintien de la cohésion sociale, à la lutte solidaire contre la précarité et la pauvreté, etc.

Mais c'est une communauté de plus en plus fragilisée par les crises économiques et sociales que traversent les pays d'accueil, et certains de ses membres atteignent un niveau de vulnérabilité tel qu'il nécessite que l'Etat intervienne pour les soutenir et leur assurer des conditions de vie humaine dignes.

Et c'est surtout une communauté que guette la menace sournoise du délitement de ses liens avec la patrie d'origine. Cette tendance commence à gagner les générations nées à l'étranger, perceptible à travers un certain nombre d'indices, comme le recours massif à la naturalisation, l'abandon total ou partiel de la langue du pays, l'espacement des visites et des contacts familiaux au Maroc, etc.

Les risques que la rupture de ces liens fait courir au Maroc sont pris au sérieux. Ils appellent de la part de l'Etat une in-



Mohammed Ameer, ministre délégué en charge de la communauté marocaine résidant à l'étranger

tervention intelligente, rapide et efficace, opposant au facteur du temps, qui joue en défaveur de la pérennité des relations avec les nouvelles générations, des mesures concrètes et immédiates. La réponse qui paraît la plus appropriée est d'ordre culturel.

Pourquoi l'action culturelle comme option stratégique?

La priorité donnée à l'axe culturel tend à souligner la question de l'identité marocaine dans ses dimensions linguistique, culturelle et culturelle chez les expatriés, et plus particulièrement la nouvelle génération. Des actions sont amorcées, ayant pour fondement l'idée que la culture constitue un élément stabilisateur de cette génération.

En fait, ces actions visent deux objectifs, en apparence

contradictoires mais complémentaires. Le premier est de faire prendre conscience à cette génération d'appartenir à un pays ayant une histoire, une culture et une civilisation reconnues parmi les plus prestigieuses, ce qui est de nature à l'aider à s'intégrer dans les sociétés d'accueil sans complexe d'infériorité.

Le second est de lui faire découvrir et apprécier à leur juste valeur les multiples facettes de sa culture d'origine, lui présenter les potentialités du Maroc nouveau, instaurer un dialogue et un échange mutuel entre lui et les jeunes du pays... Le but final étant de maintenir éveillées, chez le jeune expatrié, l'envie de mieux connaître ce pays, qui lui est proche et lointain à la fois, et la volonté de perpétuer avec lui une filiation qui tend à s'estomper.

Ces actions intéressent, essentiellement, la création de centres culturels marocains à l'étranger, l'organisation d'universités des jeunes MRE (Marocains résidant à l'étranger) durant chaque été, l'organisation de voyages au Maroc au profit de jeunes expatriés et de leurs camarades de classe et de voisinage, la mise en place de partenariats culturels avec les municipalités et les conseils régionaux des pays de résidence, le parrainage de manifestations culturelles au Maroc et à l'étranger, la subvention de l'action socio-éducative d'associations de MRE, etc.

Pourquoi des centres culturels?

L'idée de créer ces établissements n'est pas toute neuve et remonte à plusieurs années, donnant lieu à des expériences

qui n'ont pas eu le succès escompté. Après les multiples contacts avec la communauté marocaine à travers le monde, nous avons constaté qu'il était urgent d'agir pour répondre aux besoins culturels de cette communauté, dont il fallait maintenir et consolider les liens d'attachement au Maroc, notamment chez la deuxième, la troisième et bientôt la quatrième générations.

Les centres culturels, qui ont pour objectifs essentiels de contrecarrer la dilution des liens de la communauté marocaine avec la mère patrie à moyen terme et de prévenir les risques de rupture consécutifs à l'éloignement du pays, devront faire connaître et apprécier la culture et la civilisation marocaines dans le pays d'accueil, permettre aux enfants de cette communauté d'apprendre la langue de leurs ancêtres, confirmer l'esprit et les principes d'ouverture et de tolérance qui sont les leurs face aux menaces d'exclusion et de ghettoïsation qui les guettent, etc.

Au-delà des Marocains expatriés, les centres culturels s'adresseront également aux citoyens des pays d'accueil et aux autres communautés y résidant, contribuant ainsi à une plus grande compréhension mutuelle entre les civilisations, à un échange et à un enrichissement interculturels plus soutenus et, en corollaire, à un plus grand rayonnement culturel de notre pays à travers le monde. Un centre est déjà opérationnel, celui de Bruxelles, qui a entamé ses premières activités en avril 2009. Un autre, à Tripoli, est prêt mais non encore opérationnel en raison des événements que connaît la Libye. Celui de Montréal sera achevé dans les prochaines semaines.

Collaborateur du Devoir

Centre culturel du Maroc

Une maison tournée vers le Québec

Riad, zellige et moucharabieh sont évoqués

De l'extérieur, le bâtiment situé à l'angle des rues Berri et Viger n'a rien d'exotique. Il est même banal, pour ce coin aux portes du Vieux-Montréal. C'est pourtant derrière ses murs que pousse un petit oasis de chaleur et de couleurs nord-africaines: le Centre culturel du Maroc.

JÉRÔME DELGADO

C'est à une firme québécoise, ACDF, que le consulat marocain a confié la mise en forme de cette antenne apolitique. Un faux moucharabieh, des vrais zelliges avec de l'argile de Fès et un majestueux escalier en bois d'érable plane du Québec... Un véritable mélange de cultures, dosé et respectueux des traditions, marquera l'enceinte.

L'endroit est encore un chantier, mais à la fin des tra-

vaux, quelque part cet été, il abritera une salle de spectacles multifonctionnelle (avec scène mobile), une aire d'exposition, une bibliothèque, des classes pour des cours de langues et quelques espaces pour des réunions privées avec bar et tout le confort. Une toute nouvelle vocation pour cet amas de béton qui aura été, dans sa première vie, au début du XX^e siècle, le siège de l'Union catholique des cultivateurs, l'ancêtre de l'Union des producteurs agricoles.

Transformation

«Il s'agit d'une transformation au niveau de l'usage», dit l'architecte chargé du projet, Louis-Philippe Frappier. Autrement dit, les pelles n'ont pas eu à tout démolir. L'entrée principale demeure entrée principale, l'ascenseur déjà en place, «noyau» de la structure, aura dicté les aménagements.

Quant à la façade, elle n'aura eu sa cure de jouvence que par l'arrivée de nouvelles fenêtres. Pour Louis-Philippe Frappier, c'est une simple mesure, mais un symbole fort.

«Le concept de base, c'est la maison marocaine, le riad. Mais c'est un concept évident du riad», précise-t-il, au moment de parler de l'importante fenestration mise en place, sur les quatre

étages. Pas question pour lui de signer un pastiche du riad classique, tourné vers l'intérieur, avec son patio et son plan d'eau.

«L'idée était de s'ouvrir. De mettre en valeur les liens entre la communauté marocaine de Montréal et les communautés non marocaines, dit-il. On ouvre la maison. Les fenêtres, c'est plus de transparence, elles donnent accès à tous les niveaux.»

Louis-Philippe Frappier ne connaissait rien au Maroc jusqu'à ce qu'on l'invite à réaliser ce projet. On cherchait un architecte passionné et soutenu dans son travail, qualités qu'il se reconnaît. «Il fallait aussi être réceptif, croit-il. Même si on parle la même langue, on ne se comprend pas tout le temps.»

Zellige et couleurs

C'est après un séjour initiatique en terres maghrébines que l'architecte québécois a eu le filon pour son centre culturel. Il a découvert l'importance de l'artisanat marocain et en particulier du travail du zellige, ces mosaïques en argile dessinées de motifs géométriques. La rencontre d'un maître du plâtre, Houcine Lamane, chef des décors intérieurs de la Grande Mosquée de Casablanca, aura été déterminante.

Toutes les parois autour de cette colonne vertébrale qu'est l'ascenseur ont leur zellige, posé par des ouvriers venus du Maroc, et, au-dessus, du plâtre sculpté par maître Lamane. Le motif choisi, une rosace, se décline en d'interminables variantes et oppositions chromatiques. À chaque étage, une couleur dominante: l'ocre au rez-de-chaussée, le vert et le bleu dans les suivants. Et le noir au sous-sol. Déambuler dans ces corridors ne sera pas une expérience banale.

Pour l'architecte d'ACDF, «le zellige est un geste fort, comme une œuvre d'art». S'il s'est tourné vers les artisans, c'est d'ailleurs pour leur «laisser la pleine expression de leur talent». Il ne s'est pas mêlé de leur travail, sauf dans un cas: pour ajouter quelques fleurs de lys afin de contrebalancer les feuilles d'érable choisies, candide-ment, par le maître plâtrier.

Mais surtout, pour Louis-Philippe Frappier, la présence des zelliges rappelle que la transformation du bâtiment passe par l'échange et le contraste. Le travail fin de la mosaïque versus le bois brut de l'escalier, la démarche artisanale et imparfaite d'un côté, le rendu rigide de

l'autre, mais aussi les assemblages géométriques face à des lignes très droites, très fortes, appréciées par Frappier. La rencontre de la tradition marocaine et du savoir-faire québécois.

Équilibre et moucharabieh

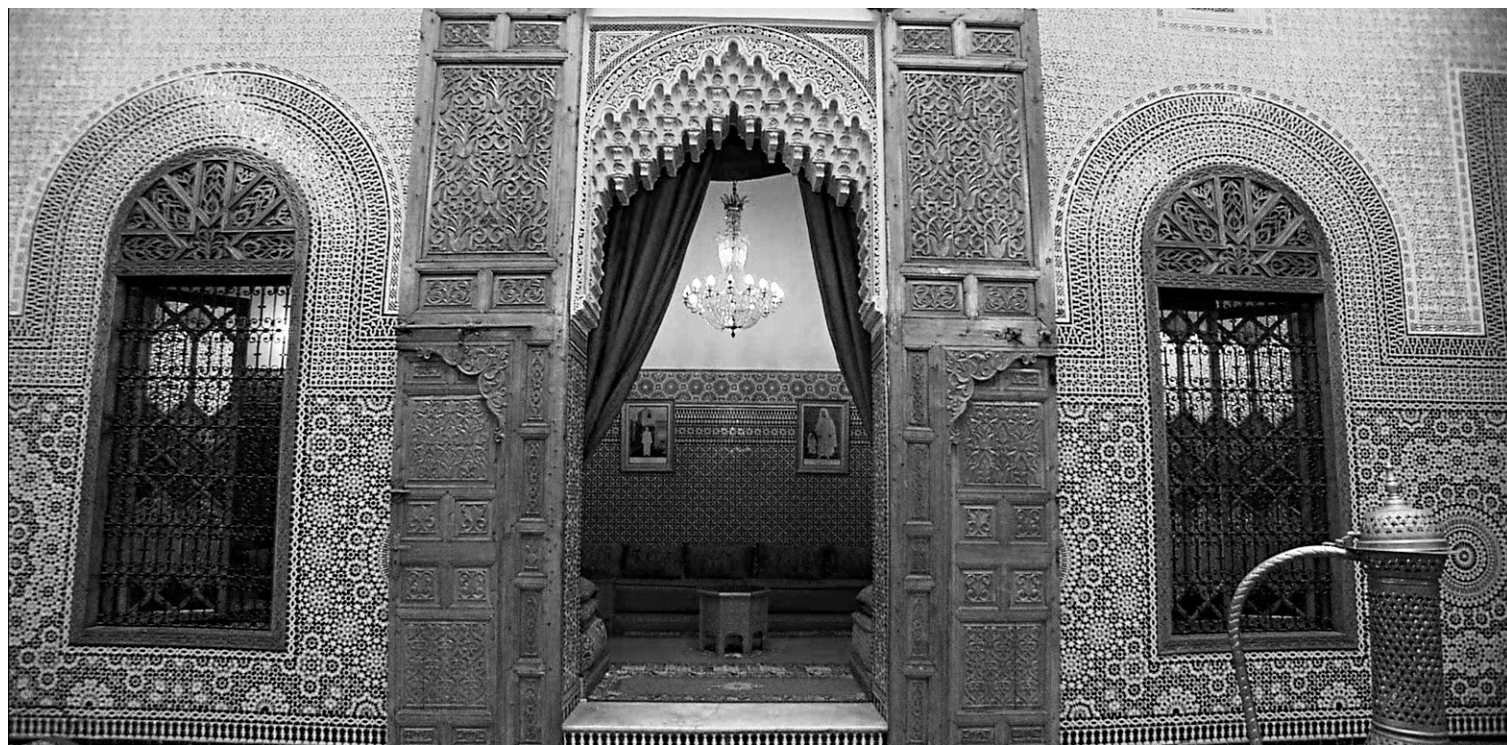
L'architecte décrit ce projet, entamé il y a plus d'un an et demi, comme un va-et-vient. S'il a pris parfois des airs de «jeu de Tétris en morceaux» — les salles changeaient d'étage d'une discussion à l'autre — Louis-Philippe Frappier avait le dernier mot. Le zellige, c'est son choix et, comme il n'était pas question de faire un pastiche, c'est discret. Deux autres salles en auront sous forme de frise, mais sans excès.

«Tout est une question d'équilibre», dit celui qui a travaillé auparavant à la remise en valeur de la Place Ville-Marie et au nouvel hôtel Marriott jouxtant l'aéroport Trudeau.

L'idée du moucharabieh, cette structure ventilée permettant de voir de l'intérieur sans être vu, est de lui. Frappier en propose une adaptation, en aluminium perforé, «une résille métallique» dans le hall d'entrée, d'abord marquise, puis paroi verticale. Sa signature se trouve là, dans ces droites explicites, ailleurs dans l'évocation de lignes par la répétition d'un même élément, comme des portes vitrées.

Et, pour remplacer les fontaines et piscines du riad, Louis-Philippe Frappier propose des surfaces noires réfléchissantes, un plafond au rez-de-chaussée, des sols en céramique ailleurs. L'austérité de ces choix ne saura que mieux répondre au zellige.

Collaborateur du Devoir



Magnifique maison typiquement marocaine à Rabat

SOURCE VIA LE MONDE

TOURISME

Le nouveau Maroc se dévoile

Du souk à l'économie de marché

On a du Maroc, comme d'autres pays du Maghreb, une vision idyllique ou des idées négatives préconçues. Côté idyllique, c'est le souk centenaire, les pierres légendaires, les foulards des hommes bleus et les couscous de villages.... Côté négatif préconçu, le voile, tout ce qui a trait à la religion musulmane, le rapport hommes-femmes, la galopante nécessité de tout vendre.... Mais ce qu'est le Maroc? Allons voir.

LIO KIEFER

Le Maroc d'aujourd'hui, c'est tout cela et rien de tout cela. Il faut tout d'abord établir des différences entre les régions. Quant à la religion, j'ai vu moins de femmes voilées dans la rue à Casa qu'à Bruxelles. Car il n'y a pas un Maroc, mais des Maroc...

Il y a le Maroc des villes impériales (Fès, Meknès, Marrakech). Il y a le Maroc des sables différents (au sud de Marrakech avec Zagora, Ouarzazate, la vallée du Dadès). Le Maroc des montagnes (le Haut-Atlas). Le Maroc maritime (Agadir, Essaouira, Tanger). Le Maroc citadin (Casa, Rabat). Et ce sont toutes des entités qui se réclament à juste titre du Maroc d'aujourd'hui avec les acquis d'hier.

C'est sans doute ce qu'a compris le roi Mohammed VI, fils de la figure emblématique qu'était le roi Hassan II. Quand il eut la charge du pouvoir, en 1999, il commença par alléger le pouvoir royal sur la société civile. Mais il resta tout de même le chef de tout ce qui bouge au Maroc.

Et, récemment, lors du désordre mais célèbre printemps arabe, il a vu venir le coup... Contrairement à certains voisins.

Actions royales

Il a chargé la Commission consultative de la régionalisation (formée en janvier 2010) de préparer, en concertation avec les partis politiques, les syndicats et les organisations de la société civile, des propositions d'ici le mois de juin. L'objectif premier de cette grande réforme est de «consolider

le processus de régionalisation», c'est-à-dire accorder plus d'indépendance aux régions, notamment en prévoyant «l'élection des conseils régionaux au suffrage universel direct» ou en confiant «aux présidents des conseils régionaux le pouvoir d'exécution des délibérations desdits conseils, en lieu et place des gouverneurs et des walis». Mohammed VI compte aussi «renforcer la participation de la femme à la gestion des affaires régionales et, d'une manière générale, à l'exercice des droits politiques».

Et au Maroc le roi est aimé et respecté. On le critique, mais on ne veut pas sa perte. On en veut plus à ses sbires de palais, à tous ceux qui profitent de la manne royale pour obtenir des avantages que le quidam normal ne peut obtenir. Mais il faut relativiser les avantages. Dans nos sociétés dites équitables, on observe les mêmes largesses, d'un parti politique à l'autre. Ici, c'est royal, un point c'est tout.

Une autre anecdote que me comptait un ami jordanien... Quand un pays occidental vit une manifestation de 220 000 participants, cela reste une manifestation. Quand un pays arabe voit 100 personnes en colère, les Occidentaux parlent de révolution. Le royaume du Maroc, en rapport avec la personnalité des rois en fonction, ressemble un peu à celui de la Jordanie: des gens mécontents, des étudiants en demande, des islamistes sur le qui-vive et des royautés qui essaient de s'ajuster au monde moderne. On passe en quelques années de l'archaïsme royal et féodal au modernisme royal.



SOURCE VIA LE MONDE

Essaouira est une destination touristique de plus en plus prisée.

Et le tourisme

Mais le choc est tout de même là... Depuis le printemps arabe et l'attentat de Marrakech, les chiffres d'entrées touristiques sont en baisse. Mais le tout nouveau ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yassir Znagui, inconnu au Maroc et tout droit venu de la finance londonienne, se veut confiant pour 2011. Selon lui, le secteur touristique marocain devrait croître en 2011 davantage qu'en 2010, et ce, malgré l'attentat à la place Djemmal-Fna, qui a fait 17 morts le 28 avril dernier.

«La résistance du secteur sera mise à l'épreuve cette année», reconnaît le ministre du Tourisme, qui se montre néanmoins très optimiste pour une activité qui emploie directement 450 000 personnes et représente 10 % du produit intérieur brut. «Les don-

nées dont nous disposons jusqu'ici et la réponse que nous avons élaborée nous rendent confiants quant aux perspectives du secteur [...] Une croissance de 8 % des recettes est possible en 2011, sur la base de ce que nous observons aujourd'hui», explique-t-il.

À la fin d'avril, la fréquentation était en hausse de 10 % par rapport à l'année précédente. Mercredi, 15 000 vacanciers, soit seulement 3 % du total, avaient annulé leur séjour en raison de l'attentat du 28 avril, comme l'a précisé Yassir Znagui à Reuters.

Aller plus loin

On mise donc de plus en plus sur de nouvelles structures d'accueil dans de nouvelles stations balnéaires, selon le programme Azur, avec des aménagements du côté d'Essaouira, de Taghazout, Larache-

Lixus, Mazagan-el-Haouz, Saïdia. On évoque aussi le tourisme rural, comme dans l'Atlas, autour de Marrakech et de Tarradant, la protection de l'environnement et l'aménagement des sites touristiques de Chefchaouen, Ida Outane, Ifrane, Azilal. Et tout ça avec un objectif précis: la réduction de la pauvreté conjuguée à une amélioration des infrastructures de base (routes, assainissement).

Et le tourisme de niche n'est pas en reste, avec des sports de glisse développés à Dakhla, grâce à la mise en place d'une base nautique, le surf qui vague à Safi, avec l'installation d'une base nautique internationale, d'un club et d'une plateforme pour l'organisation de compétitions, ou le parachutisme qui s'envole à Beni Mellal, l'aérodrome de l'Air Club Maroc

étant mis à disposition. Et ainsi de suite: surf aussi à Mirleft, chasse touristique à Arboua, sports nautiques à Laayoune, pêche touristique à Bin el-Ouidane-Azilal, meilleur golf à Casablanca.

Voilà ce qui figure déjà dans ce plan touristique 2020, qui comprend également une forte augmentation des vols intérieurs.

On serait donc passé sans trop d'encombres du marché des souks à celui de l'économie de marché...

Collaborateur du Devoir

POUR S'INFORMER

www.visitmorocco.com/index.php/fre
www.fnt.ma/vision/vision_2020.php
Office du tourisme marocain à Montréal: (514) 842 8112; ommt@qc.aira.com

Le Maroc tel que vu par l'Observatoire mondial des droits de l'homme

« Il y a comme une rumeur permanente au Maroc »

Jean-Louis Roy note une présence importante du Maroc sur la scène internationale

Jusqu'à maintenant, la soupape du pouvoir chérifien a bien tenu le coup devant le bouillonnant «printemps arabe». Sous la pression, le roi Mohammed VI s'est tout de même empressé de promettre une importante réforme constitutionnelle, qui suscite maintenant l'espoir chez les Marocains. Le point avec Jean-Louis Roy, créateur de l'Observatoire mondial des droits de l'homme.

ÉTIENNE PLAMONDON ÉMOND

Le 9 mars 2011. Le roi Mohammed VI prononce un discours capital et annonce une profonde réforme de la Constitution marocaine. La pression se faisait forte: Ben Ali avait quitté la Tunisie, puis Moubarak avait cédé aux révoltes en Égypte. Le vent de contestation se répandait et la contagion semblait n'épargner aucun pays du Maghreb. Au Maroc, des manifestants s'organisaient sous la bannière du «Mouvement du 20 février». N'attendant ni une, ni deux, le 23^e souverain de la dynastie alaouite a alors agi avant d'être acculé à réagir. Il a ainsi dévoilé une ouverture, qui laisse entrevoir un nouveau modèle de monarchie constitutionnelle et de séparation des pouvoirs. «Il essaie de calmer le jeu», observe Jean-Louis Roy, directeur de l'Observatoire des droits de l'homme. Il y a comme une rumeur permanente au Maroc qui a déjà mené des millions de personnes dans la rue. Et ça, il le sait.

Le nouveau texte constitutionnel, qui devrait être proposé dans les prochaines semaines, sera rédigé par une commission consultative puis soumis à un référendum populaire. «Le roi n'a pas fait un calendrier de deux ou trois ans pour noyer le monde», remarque M. Roy. Il a parlé le 9 mars en disant que, à la fin de juin, il voulait avoir sur sa table, en termes opérationnels, la mise

en projet.» Une démarche bien reçue par les Marocains, assure-t-il. «C'est tellement serré, ajoute-t-il à propos des délais, que, s'il ne se passe rien, la rue va le lui rappeler.»

D'autant plus que les lignes directrices déjà dévoilées suscitent d'immenses espoirs: le statut du premier ministre renforcé, un pouvoir législatif davantage démocratique, des libertés individuelles élargies, une régionalisation avancée et un système de justice plus indépendant. Mohammed VI «a fait une espèce d'aveu», considère Jean-Louis Roy. Ce système, s'il est perfectible dans tous ses domaines, c'est que le système lui-même a un très sérieux problème.

Une longueur d'avance

Malgré tout, Jean-Louis Roy n'a pas de doute sur un point: le Maroc part avec une longueur d'avance dans ses réformes. «Ce que réclament aujourd'hui les Tunisiens et ce que réclament en partie les Égyptiens, Mohammed VI l'a déjà fait», considère-t-il. Selon lui, le pays a déjà accompli de grands pas, en ce qui concerne les droits de la personne, depuis que le souverain actuel a pris le pouvoir en succédant à son père, Hassan II, en 1999. Une des premières réformes lancées par Mohammed VI fut la refonte du Code de la famille, qui accorde dorénavant davantage de droits aux femmes. «C'était une vraie transformation, quelque chose qui avait du sens, qui n'était

pas un diachylon sur une plaie, mais un traitement de fond», souligne M. Roy.

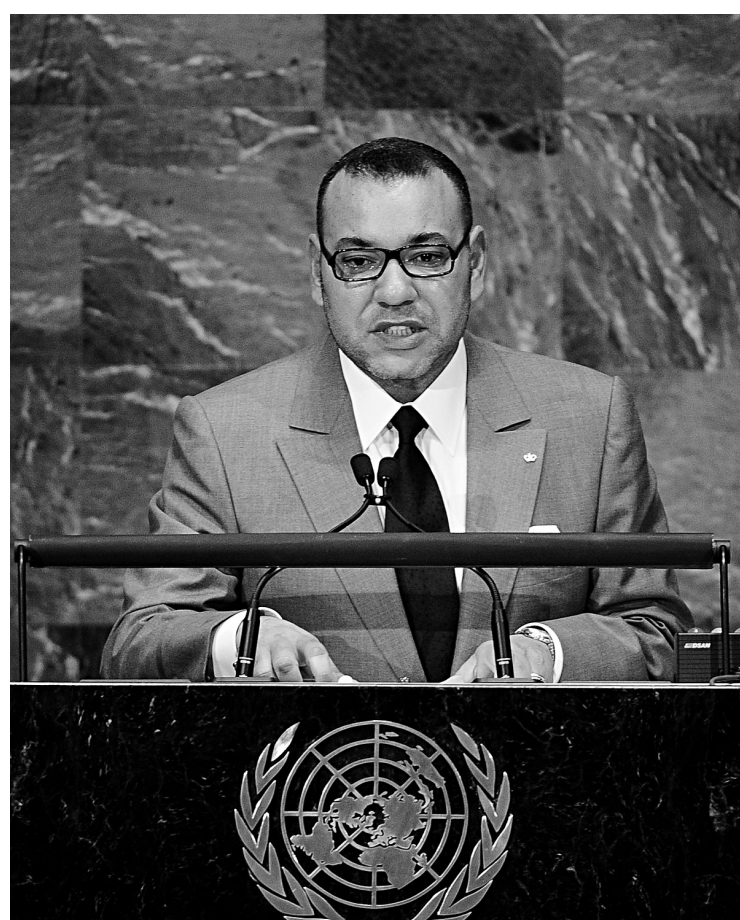
Quant aux critiques qui évoquent le peu de répercussions que cette initiative a engendrées, M. Roy répond que la loi s'avère changée, certes, mais «il faut que les greffiers, les avocats et les juges comprennent ça. C'est contre leur compréhension éthique et religieuse du monde. Ce sont de gros changements qui prennent du temps.»

Puis, l'une des grandes audaces de Mohammed VI fut l'acceptation de la mise en branle, en 2004-2005, de l'Instance équité et réconciliation (IER), même s'il savait «très bien que ce qui allait sortir de là allait sentir mauvais». Bien que Human Rights Watch souligne qu'aucun fonctionnaire ou membre des forces de sécurité ne semble avoir fait l'objet de poursuites, l'IER a poussé le gouvernement à reconnaître sa responsabilité dans les «disparitions» et à indemniser près de 16 000 personnes victimes du régime entre 1956 et 1999.

Une société civile forte

«Je pense qu'on peut dire qu'il y a une bonne liberté de la presse au Maroc», atteste aussi M. Roy. Il y a une presse carrément d'opposition, qui se bat contre le premier ministre et le régime, mais qui ne peut pas parler négativement du roi.» Ce dernier bémol, Jean-Louis Roy l'assimile plutôt à une attitude culturelle. «J'ai appris à le respecter avec le temps: je ne connais pas de Marocains, même si tu les pouses dans leurs derniers retranchements, qui ne reconnaissent pas l'importance de la royauté comme facteur d'unité. [...] Pour eux, c'est presque sacré, en quelque sorte.»

Un autre aspect non négligeable de la liberté d'expression actuelle réside dans la for-



EMMANUEL DUNAND AFP

Le roi Mohammed VI du Maroc, devant l'Assemblée générale des Nations Unies

ce de la société civile. Organisée et très active, celle-ci possède une marge de manœuvre bien différente du contrôle ou de la répression dont faisaient l'objet les ONG tunisiennes et égyptiennes. Jean-Louis Roy rappelle que, du temps qu'il était président de Droits et démocratie, une assemblée annuelle de l'organisme, avec plus de 200 activistes des droits de l'homme invités, s'était déroulée au Maroc sans «aucune difficulté». «On n'a pas eu à soumettre les ordres du jour. On n'a pas eu à dire qui allait venir, à la manière d'une liste policière. [...] Cela aurait été impensable

en Tunisie. Inimaginable en Égypte aussi.»

Il ne faut pas oublier que le 3 mars dernier, avant ses promesses constitutionnelles, le roi a aussi annoncé la mise sur pied d'un Conseil national des droits de l'homme indépendant. Cette nouvelle instance remplacera le Conseil consultatif en fonction depuis 1990, qui respectait déjà la base des Principes de Paris.

Sur la scène internationale

Sur la question des droits humains, Jean-Louis Roy note d'ailleurs une présence impor-

tante du Maroc sur la scène internationale. «Les diplomates marocains jouent actuellement, dans le système des droits de l'homme des Nations Unies, des rôles-clés.» En effet, des ambassadeurs marocains ont été nommés comme «facilitateurs» par Genève et New York, dans le cadre de la révision du Conseil des droits de l'homme prévue cet automne par l'Assemblée générale des Nations Unies. «À mon avis, c'est voulu par le Maroc. C'est une façon de faire taire la critique», reconnaît M. Roy. Mais, en même temps, il y a presque une conviction derrière ça. Ils finissent par être les gens qui connaissent le mieux le système et qui arbitrent dans toutes sortes de positions. Et je crois qu'un certain nombre de Marocains croient vraiment que leur pays est en train de changer à cet égard et sont fiers de ça.»

N'empêche, Jean-Louis Roy admet que d'autres Marocains s'affichent plus sceptiques, surtout que les défis intérieurs ne manquent pas.

Le roi doit maintenant relever le pari glissant de faire évoluer l'État de droit, tout en contenant une jeunesse indisposée par le marché de l'emploi. Au Maroc, le taux de chômage atteint 18 % pour les diplômés d'études supérieures. Aussi, l'instabilité du Sahara occidental, qui ressurgit épisodiquement depuis son annexion contestée en 1975, peut aussi jouer des tours. Human Rights Watch a qualifié de «mitigée, voire médiocre», la situation des droits humains qui y a prévalu en 2010. «Le mouvement n'est pas défavorable au Maroc en ce moment, mais il y a encore beaucoup de gens qui vivent au Sahara occidental et qui ne sont pas près de se rallier au Maroc», commente de son côté Jean-Louis Roy.

Le Devoir

MAROC

Lumière avait tourné en 1897 *Le Chevrier marocain*

Il y avait désert et casbah...

Le Maroc se donne un festival et une cinématographie nationale

Au Festival international du film de Marrakech en 2007, Martin Scorsese était venu présenter à une foule électrisée, sur l'écran extérieur de la mythique place Jemaa-el-Fna, le tout premier film restauré par sa World Cinema Foundation. J'ai nommé *Transes*, du Marocain Ahmed el-Maanouni (1981), documentaire hypnotique mêlant musique gnaoua et envolée dans l'intimité du groupe Nass el-Ghiwane. Le film cultissime depuis sa création avait frappé le cinéaste de *Taxi Driver* par son rythme, sa pulsion, sa modernité.

ODILE TREMBLAY

En rendant à *Transes* son éclat de jeunesse, Scorsese levait aussi son chapeau à une cinématographie aux racines profondes et à un pays filmé sous tous ses angles depuis l'aube du septième art. Louis Lumière avait tourné dès 1897 *Le Chevrier marocain*. Orson Welles immortalisa Mogador (l'actuelle Essaouira) pour son *Othello* en 1952. Alfred Hitchcock croqua Marrakech à travers *L'Homme qui en savait trop* en 1956, et David Lean, les sols désertiques de Ouarzazate dans sa superproduction *Lawrence d'Arabie* en 1962.

Les paysages multiformes, la spectaculaire architecture de palais et de casbahs du Maroc attirent une foule de tournages étrangers. Une industrie nationale s'est imposée aussi, avec une quinzaine de longs métrages par année, plusieurs coproduits en France. Au Centre cinématographique marocain, l'aide de l'État à la production propose un système d'avances sur recettes. Mais les films marocains, même de haut vol, cherchent encore leur audience au royaume.

Dès 1919

Pour la petite histoire, des œuvres de fiction furent tournées sous le protectorat français (dès 1919: *Mektoub*, de Jean Pinchon et Daniel Quinton), mais l'indépendance du pays en 1956 permit aux Marocains de devenir maîtres à bord. *Le Fils maudit*, de Mohammed Oufour, mélo en noir et blanc sur le démon du jeu et du crime, devint en 1958 le premier long métrage d'un enfant du pays.

D'autres films font date, tel

Vaincre pour vivre, de Mohammed Tazi et Ahmed Mesnaoui, mélo musical réalisé en 1968 cette fois avec des moyens professionnels. Quant à 1970, elle demeure une année-phare. Celle du merveilleux *Wechma*, d'Hamid Bennami, parcours initiatique d'un orphelin opprimé, qui ancre le septième art marocain dans la modernité.

Réussites

Cette veine du cinéma social, miroir de misère, de confrontations entre tradition et ouverture au monde, donna au Maroc ses plus beaux fruits. Citons, toutes époques confondues, quelques fleurons de la cinéphilie: *Badis*, de Mohammed Abderrahman Tazi (1988), mêlant insularité et oppression féminine, *Ali Zaoua*, de Naby Ayouch, regard troublant sur les enfants de la rue (1999), *Le Cheval de vent*, *road-movie* lyrique de Daoud Aoulad Syad (2001), *Les Yeux secs*, de Narjiss Nejjar (2004), bouleversant chœur féminin de prostitution, *Mille mois*, de Faouzi Bensaïdi, sur l'enfance troublée, *Les Cœurs brûlés*, d'Ahmed El-Maanouni (2007), plongeon incendiaire dans les démons du passé.

Ces œuvres plus pointues, destinées aux cinéphiles et à la route des festivals, coexistent avec un cinéma populaire.

Une jeunesse branchée, urbaine, tour à tour libérée et happée par la montée de l'intégrisme, trouve son écho dans des productions parfois commerciales, en général assez médiocres. *Un amour à Casablanca*, d'Abdelkader Lagtaâ, en 1992, connut le triomphe en salles, non par sa piètre qualité, mais pour avoir interpellé cette faune montante à travers des conflits de généra-



Susan Sarandon et Harvey Keitel au dernier Festival international du film de Marrakech, en décembre dernier. Ce festival de cinéma attire désormais au Maroc des vedettes du monde entier.

ABDELHAK SENNA AFP

tions, des mœurs sexuelles en mutation. Dans cette foulée, en 2009, le très kitsch *Amours voilés*, d'Aziz Salamy, montrait à quel point les relations sexuelles hors mariage d'une jeune femme demeurent un sujet délicat qui perturbe un grand public. Du moins gagnait-il les écrans. On est en terre d'islam et toutes les images se voient soumises en aval à un comité de censure.

En 2003, Nabil Ayouch avait refusé qu'on taillade des

scènes, jugées pornographiques, d'*Une minute de soleil en moins*, qui, malgré une pétition de soutien, n'est jamais sorti en salles. Mais l'audace gagne globalement du terrain à l'écran au cinéma.

Et demain...

C'est le manque endémique de formation d'une main-d'œuvre qualifiée et d'infrastructures qui bride avant tout l'industrie. Les salles de cinéma, souvent vétustes, ferment

boutique, faute de spectateurs. Des 250 disséminées à travers le Maroc il y a trente ans, il n'en subsiste que 70 aujourd'hui. Quelques mégaplex ont ouvert dans les grandes villes: Rabat, Marrakech, etc., mais le piratage des films relève du sport national et les gens regardent au foyer, les pieds dans les babouches, des œuvres étrangères issues souvent des studios d'Hollywood ou de Bollywood. Au cours des années 80, 45 millions de

spectateurs fréquentaient annuellement les salles obscures. Ils sont deux millions aujourd'hui. Une misère!

Le Festival international du film de Marrakech, fondé en 2001, énorme manifestation internationale, donne quand même une vitrine aux œuvres du pays. Des initiatives naissent au moment du rendez-vous, poussant tantôt la formation, tantôt la création sur support numérique.

Et le Maroc s'est imposé comme une terre de tournage avec les énormes studios de Ouarzazate aux portes du désert, véritable Cinécittà des sables. Créée en 2008 pour coordonner la manne des plateaux étrangers (au moins trois mégaproductions, souvent américaines, par année, sans compter les téléfilms, pubs, documentaires, etc.), la National Film Commission de Marrakech offre aussi décors et services aux cinéastes nationaux. Des films comme le délicieux *En Attendant Pasolini*, de Daoud Oulad Syad, racontant les déboires et les rêves des figurants de Ouarzazate, primé au Caire, fut tourné *in situ* en 2007. *Mirages*, inquiétant thriller de Talal Selhami, en compétition au Festival du film de Marrakech en 2010, s'arrimait aussi aux infrastructures de Ouarzazate.

Évidemment, les attentats meurtriers commis le 28 avril dernier dans le cœur battant de Marrakech ne peuvent que nuire aux tournages étrangers dans l'Atlas et le désert, comme au rendez-vous de cinéma dans la ville ocre, tant les clientèles d'Hollywood réclament des garanties de sécurité. Mais, comme le Festival de Marrakech vit le jour au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, on se dit que le Maroc a l'habitude de gérer des crises graves, une méfiance des visiteurs, un cinéma en montagnes russes, des salles en peau de chagrin, et que le royaume se relèvera sans doute, avec son industrie du septième art, de la nouvelle épreuve qui vient d'ensanglanter son parcours.

Le Devoir

Tout le Maroc en 15 épisodes d'une heure

« Je voulais broser un portrait fidèle du pays »

Via le Monde revient au site du premier tournage avec *Marhaban Bikoum*

La série documentaire *Marhaban Bikoum*, coproduite par Le Studio Via le Monde et la Société nationale de radio et télévision du Maroc (SNRT), brosse un portrait multidimensionnel du Maroc. Entretien avec Catherine Viau, coproductrice, et Grégoire Viau, réalisateur.

PIERRE VALLÉE

« Comme nous fêtons à Via le Monde notre quarantième anniversaire, Daniel Bertolino et moi voulions marquer le coup, explique Catherine Viau. Comme Daniel avait tourné son premier film au Maroc et qu'il en gardait un souvenir heureux, nous avons décidé de retourner au Maroc. Nous étions aussi intéressés par la culture arabo-musulmane et nous croyions que le Maroc était une excellente porte d'entrée vers cette culture. De plus, comme Grégoire ne connaissait pas le Maroc, il y avait donc un élément de découverte. »

Le choix d'une coproduction allait de soi. « Comme nous travaillons à l'international, nous avons acquis une solide expérience de la coproduction en signant des ententes au fil des ans avec plus d'une trentaine de pays. Il était donc tout naturel pour nous d'approcher la télévision nationale marocaine, qui a aussitôt bien accueilli le projet. De plus, cela fait partie de notre philosophie de mettre à profit les ressources créatrices des pays où l'on va tourner. »

La production

Il a fallu quatre mois de tournage pour recueillir le matériel nécessaire à la réalisation de cette série. « J'ai travaillé entièrement avec une équipe technique marocaine composée de dix personnes, toutes hautement professionnelles, raconte Grégoire Viau. Nous avons tourné avec de l'équipement très sophistiqué fourni par le coproducteur. J'avais même le luxe de travailler avec deux caméramans, ce qui m'a permis de monter une seconde équipe et de me constituer une superbe banque d'images afin de mettre en valeur la beauté du pays. »

La récolte du tournage fut abondante: 300

heures de matériel, qu'on devait réduire à 15 émissions d'une heure. Choix déchirants à l'horizon. « Il y a toujours des deuils à faire dans notre métier », souligne Catherine Viau. Et Grégoire Viau de rajouter: « J'ai cherché à conserver le meilleur de chaque tournage et j'ai réussi à ne pas laisser tomber de sujets, bien que cela m'ait obligé à accorder moins de temps à certains d'entre eux. » Le montage et la postproduction, qui ont duré huit mois, ont été réalisés à Montréal par une équipe montréalaise.

Tout au long de la production, le réalisateur Grégoire Viau a maintenu son objectif. « Je voulais broser un portrait fidèle du pays, mais pas y mener une enquête géopolitique. D'ailleurs, ce n'est pas mon parcours comme réalisateur, je suis plutôt du côté de la découverte culturelle. Je n'ai pas cherché à gommer les problèmes de développement, mais je n'ai pas hésité à filmer les expériences les plus intéressantes. Il y a ceci de fascinant avec le Maroc: c'est à la fois un pays en développement et un pays en pleine effervescence. »

La série documentaire

Bien qu'on se fixe un cadre de départ, le documentaire a ceci de particulier que le parcours peut l'influencer. « On part souvent avec une idée et on arrive avec une autre, dit Catherine Viau. C'est ce qui est arrivé avec *Marhaban Bikoum*. Au départ, on a proposé une grille thématique, par exemple la gastronomie, la vie urbaine, les médias, etc. Mais, lorsqu'on a construit notre plan de tournage, on s'est rendu compte qu'on avait plus de dix lieux de tournage. C'est alors qu'on a eu l'idée de structurer la série plutôt comme un parcours géographique. D'une part, ça permet au spectateur qui connaît peu le Maroc d'avoir des repères et, d'autre part, il est souvent plus facile de parler d'un lieu que d'un thème. Et chaque lieu que l'émission visite permet d'aborder plusieurs thèmes. »

La présentation de chaque émission est assurée par Yasmine Khayat, une animatrice et journaliste marocaine. Les entrevues pendant les émissions sont menées à deux voix, celles de Grégoire Viau et de Yasmine Khayat. Les deux animateurs sont présents à l'image. « Sans vouloir mettre l'accent sur nous, explique Grégoire Viau, on croyait qu'il était important que



Yasmine Khayat, animatrice et journaliste marocaine, présente chacune des 15 émissions de la série documentaire *Marhaban Bikoum*.

SOURCE VIA LE MONDE

nous soyons à l'écran, puisque, dans la réalité, nous étions sur le terrain. De plus, cela donnait à l'émission un double regard, celui d'une Marocaine et celui d'un Canadien qui, parce qu'il connaît moins bien le pays, a un regard neuf, ce qui l'amène à poser des questions qu'on n'aurait peut-être pas posées. Évidemment, cette démarche a pu fonctionner grâce à la complicité qui s'est installée entre Yasmine et moi. »

Pour la suite des choses

La série *Marhaban Bikoum* a été diffusée à l'automne 2010 sur les ondes de TV5. Une rediffusion est prévue, mais les dates ne sont pas encore arrêtées. La série sera à nouveau disponible dans le site Internet de TV5 à compter de la mi-juin. « La distribution au Maroc devrait avoir lieu dès que la version en arabe sera disponible, ex-

plique Catherine Viau. Quant aux ventes internationales, nous sommes en discussion avec des distributeurs étrangers. »

Cette production pourrait aussi mener à d'autres projets. « C'est le début d'une découverte pour nous, poursuit Catherine Viau. Le Maroc, c'est un carrefour et un concentré de plusieurs choses et c'est très inspirant et stimulant. Je pense par exemple à produire un long métrage documentaire sur l'histoire de la médina et son développement, en cherchant à voir s'il n'y a pas là des solutions applicables ailleurs dans le monde. »

Comme quoi retourner à de vieux souvenirs en crée d'autres qu'on ne veut pas laisser s'évanouir.

Collaborateur du Devoir

MAROC

Fatima Houda-Pepin, Amazighe

« On ne peut pas faire avancer une société en se créant des barrières »

Les réformes annoncées par le roi Mohammed VI sont, pour le Maroc, révolutionnaires

Le 9 mars dernier, lors d'un discours télévisé, le roi du Maroc, Mohammed VI, a annoncé une importante réforme constitutionnelle prévoyant notamment l'élargissement des libertés individuelles et collectives. Saluée par le peuple marocain, cette allocution historique laisse entrevoir la possibilité d'une accélération du processus de démocratisation entamé au Maroc depuis une douzaine d'années. Enthousiaste, Fatima Houda-Pepin, Québécoise d'origine marocaine, espère que le souverain vient de jeter les bases nécessaires à la construction d'un Maroc nouveau.

ÉMILIE CORRIVEAU

C'est dans un populaire restaurant de Brossard où Mme Houda-Pepin a pris l'habitude de déjeuner que *Le Devoir* a rencontré la députée de La Pinière, aussi première vice-présidente de l'Assemblée nationale. Entre deux réunions et quelques heures à peine avant d'assister à une soirée locale, autour d'une tisane, la sympathique politicienne raconte ce qu'elle a ressenti lorsqu'elle a entendu le discours du roi Mohammed VI.

«J'étais à Tanger lorsque le roi du Maroc a présenté son discours. J'y étais pour prononcer la conférence d'ouverture du premier Forum des femmes élues locales d'Afrique. C'était un événement extraordinaire qui coïncidait avec la Journée mondiale de la femme. J'ai donné cette conférence devant 650 dames venues de 40 pays.

Quand je l'ai fait, j'étais certaine que ce serait le moment le plus mémorable de mon séjour, mais, le lendemain, j'ai reçu un véritable cadeau du ciel: le discours du roi. J'en ai été absolument abasourdie», relate Mme Houda-Pepin, la voix pleine d'émotion.

Si la politicienne a été aussi soufflée, c'est que, dans le contexte du printemps berbère, où plus que jamais le monde arabe est passé pour synonyme de despotisme et d'obscurantisme, les réformes annoncées par le roi Mohammed VI avaient un caractère tout à fait révolutionnaire.

Hier encore

«Il faut bien comprendre que, pendant des siècles, le Maroc a été un pays monarchique où la démocratie ne voulait pas dire grand-chose. Mais, il y a 12 ans, le roi Mohammed VI est arrivé au pouvoir avec une vision nouvelle, une volonté d'apporter des changements et, surtout, un désir de moderniser le pays. Mais on ne transforme pas un pays en claquant des doigts! Ça prend du temps. D'autant plus que le roi a accédé au trône dans un contexte où le Maroc était partagé entre une tendance vers la modernité et une tendance vers le maintien des traditions, à laquelle s'est ajoutée de façon assez significative la variante islamiste. Il a pu amorcer quelques changements, mais il reste encore énormément à faire», explique Mme Houda-Pepin.

Ainsi, malgré les dispositions favorables de son souverain envers la démocratie, le Maroc souffre toujours des mêmes maux que d'autres régimes arabes. La répartition des richesses y est inéquitable, la corruption y est présente, le

copinage y est commun, le népotisme et le favoritisme y sont légion.

«Les riches sont de plus en plus riches et les pauvres, de plus en plus pauvres. Les gens se sentent trop taxés et ne voient pas à quoi sert l'argent qu'ils donnent au gouvernement. Quant au monde rural, il ne se sent pas partie prenante des avantages que procure le système politique. Et ça, c'est sans parler du favoritisme! Avant ce discours, chaque fois que je suis retournée au Maroc, on m'a parlé de ces problèmes-là et on m'a dit que, malgré la volonté du roi, il n'y avait pas de véritable changement. Le désenchantement était palpable. Maintenant, il y a un peu plus d'espoir», affirme la politicienne.

Égalité

Si le discours du roi Mohammed VI laisse présager l'apport de quelques importantes modifications à la Constitution marocaine, notamment le renforcement des institutions de l'État, dont les prérogatives du premier ministre, du Parlement et des entités régionales, deux d'entre elles ont particulièrement retenu l'attention de Mme Houda-Pepin.

«D'abord, c'est le principe d'égalité entre les hommes et les femmes qui m'interpelle. Le roi a laissé entendre qu'on pourrait l'inscrire dans la loi. Il s'agit d'une réforme fondamentale qui pourrait permettre aux femmes d'exercer une participation accrue au niveau des instances décisionnelles et dans le domaine politique», précise-t-elle.

Bien que l'égalité entre hommes et femmes soit davantage reconnue au Maroc depuis l'adoption d'un code de la famille en 2004, l'inégalité des sexes y est toujours palpable.

«Que ce soit à l'école ou dans les familles, on apprend encore aux jeunes garçons qu'ils sont supérieurs à leurs sœurs. C'est bien beau de changer les lois, mais, si on ne change pas aussi les mentalités, on n'obtiendra pas de résultat! Il y a là tout un travail à faire», souligne Mme Houda-Pepin.

Reconnaissance

La consécration constitutionnelle de la pluralité de l'identité marocaine dans le discours du roi a aussi interpellé la députée de La Pinière. Etant elle-même d'origine amazighe, une communauté berbère d'Afrique du Nord dont beaucoup de membres sont établis au Maroc mais dont la langue n'a jamais été institutionnalisée, elle estime que la reconnaissance de la diversité culturelle marocaine constitue un pas de géant pour le pays.

«Je suis une grande partisane des rapprochements. On ne peut pas faire avancer une société en se créant des barrières. Il faut toujours dialoguer avec l'autre, même s'il fait partie du problème, parce qu'il y a des chances qu'il puisse aussi faire partie de la solution. Ce que Sa Majesté vient de me signifier par la déclaration qu'il a faite, par la



Fatima Houda-Pepin, Québécoise d'origine marocaine

réforme qu'il souhaite introduire au chapitre de la reconnaissance des Imazighen, c'est qu'effectivement j'ai des raisons de croire qu'il faut tendre la main, qu'il faut qu'on dialogue», dit-elle.

Belle audace

Bien qu'elle se montre optimiste au sujet des réformes que le roi du Maroc entend introduire dans la Constitution, la première vice-présidente de l'Assemblée nationale se dit avant tout réaliste.

«Le discours du roi était assez audacieux et assez avant-gardiste pour une société où la tradition pèse de tout son poids, remarque-t-elle. Aussi, je ne peux qu'applaudir son allocution, mais je suis assez lucide pour comprendre qu'il y a des barrières assez importantes à franchir avant d'arriver à la matérialisation de ce qui est proposé. Désormais, c'est à la société marocaine d'amorcer le changement, et ça, ça prendra du temps. J'espère réellement qu'elle saura saisir l'occasion!»

Les travaux de réforme sont actuellement en cours. Mohammed Moatassim, conseiller du roi, a été chargé d'effectuer un suivi de la concertation et de l'échange de points de vue sur ce projet avec les chefs des organisations politiques et syndicales. Si tout se passe comme prévu, les réformes proposées seront soumises à un référendum en juillet.

Collaboratrice du Devoir



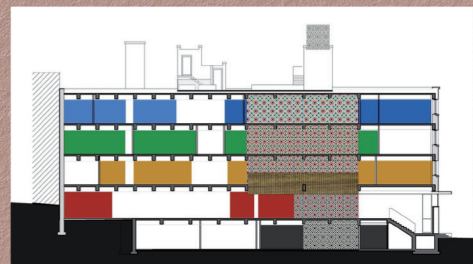
Femmes travaillant dans une coopérative d'huile d'argan à Essaouira

SOURCE VIA LE MONDE



Royaume du Maroc
Le Premier Ministre
Ministère Chargé de la Communauté Marocaine résidant à l'étranger

Le centre culturel marocain

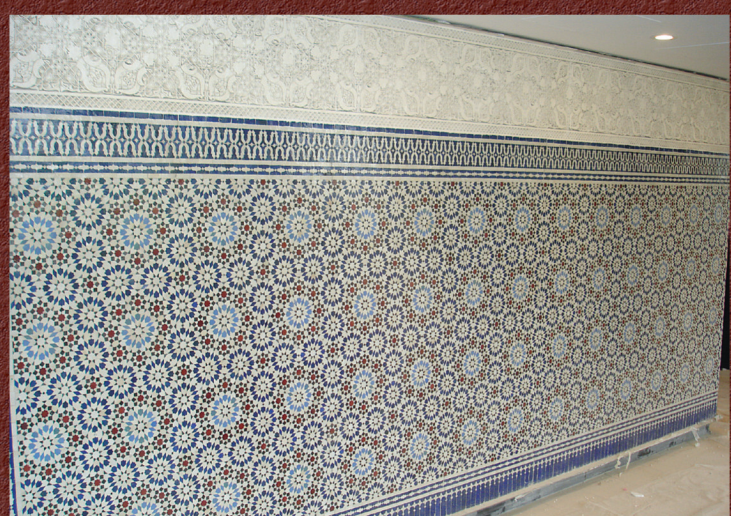


Consistance

5 niveaux :

- Sous-sol : Exposition
- RDC : Salle multifonctionnelle
- Étage 1 : Salle d'exposition
- Étage 2 : Ecole de langues
- Étage 3 : Médiathèque

515 rue Viger Est
Montréal (angle Berri)



Les Espaces

- Médiathèque (espace dédié aux enfants, espace dédié aux adultes, espace multimédia)
- Espace d'exposition qui occupe le deuxième étage en totalité ;
- Salon VIP
- Ecole composée de 4 classes et un espace de lecture
- Salle multifonctionnelle qui occupe le rez de chaussée d'une superficie de 600 m²
- Bureaux, administration
- Parc informatique (21 postes de travail connectés à Internet, des accès WIFI, des équipements destinés à la reproduction, à la sauvegarde et à l'impression,...)

Les Ressources documentaires à l'ouverture

- 10 000 documents pluridisciplinaires dans la thématique générale Maroc
- 475 ouvrages audiovisuels (multimédia, film documentaire, ...)
- 300 CD's pour la Musique marocaine ;

Le Centre à l'heure du numérique

Le Centre culturel offre des ressources multimédia permettant des services de qualité sur place ou à distance :

- **Système Intégré de Gestion de Bibliothèques (SIGB)** destiné à informatiser les tâches bibliothéconomiques (acquisition, catalogage, gestion des collections, prêt, etc.).
- **Portail** : Outil de communication par excellence, il permet de :
 - Présenter le centre culturel au grand public et le tenir informé de toutes les nouveautés (services offerts, ressources documentaires, activités et événements, informations pratiques, etc....);
 - Effectuer des recherches via le Catalogue en ligne sur les ressources du centre, et autres ressources électroniques.
- Des équipements destinés à la reproduction, à la sauvegarde et à l'impression.